

République De Djibouti  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Université De Djibouti

# LICENCE

## GRADE DE LICENCE

Vu la loi n°151/AN/06/5ème L modifiant la Loi n°96/AN/00/4ème L portant orientation du système éducatif djiboutien ;  
Vu la loi n°149/AN/06/5ème L du 8 août 2006 portant création d'une catégorie d'établissements publics à caractère scientifique, pédagogique et technologique ;  
Vu le décret n°2006-0009/PR/MENESUP portant création de l'Université de Djibouti (UD) ;  
Vu le décret n°2006-0178/PR/MENESUP portant création des diplômes nationaux menant au grade de Licence et au titre de Diplôme d'Etudes Universitaires Générales ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances, des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le Diplôme de la Licence INFORMATIQUE, mention Bien  
est décerné à **MOUAD ABDILLAHI ABDI** né(e) le 14 Février 2002 à DJIBOUTI  
à qui est conféré le grade de Licence, au titre de l'année universitaire 2021/2022.



Le Président De L'université  
Dr Djama Mohamed Hassan

N° Djib-UD-CI90001979



Fait à Djibouti, le 05 Juin 2023



Le Ministre  
Dr Nabil Mohamed Ahmed

Il ne sera délivré **aucun duplicata** pour ce diplôme.

Il est affecté d'un numéro dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès de la **Direction de la Scolarité et de la Vie Etudiante de l'Université de Djibouti** :



## Université de Djibouti

- Campus de Balbala, Croisement RN2-RN5
- BP : 1904
- (+253) 21-31-55-55
- (+253) 21-25-04-74
- ud@univ.edu.dj
- <http://www.univ.edu.dj>

**40124**

